

Laon, le 1^{er} octobre 2026,

PREMIER DOSSIER MDPH : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL LANCE LES RÉUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES !

Destinées à tous les usagers qui souhaitent déposer un premier dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aisne, de nouvelles réunions d'information sont proposées en visio ou en présentiel dès le 2 octobre.



NOUVEAU

PREMIER DOSSIER MDPH ?



**VENEZ À NOS
RÉUNIONS
D'INFORMATIONS !**

Plus d'informations sur :

autonomiehandicap.aisne.com



Afin d'accompagner les Axonais dans leurs démarches, la MDPH de l'Aisne met en place des **réunions d'information collectives** spécialement destinées aux personnes souhaitant déposer une première demande auprès de ses services.

Ces rencontres ont pour objectif de les aider à mieux comprendre :

- le rôle et le fonctionnement de la MDPH ;
- les droits, aides et prestations pouvant être sollicités ;
- les différentes étapes du traitement d'une demande ;
- la constitution du dossier et les pièces à fournir ;
- le suivi de votre dossier après son dépôt.

Ces temps d'échanges, **en visio ou en présentiel**, permettent également aux usagers de poser toutes leurs questions et de bénéficier d'informations pratiques pour faciliter leurs démarches.

Les premières réunions d'information se tiendront :

- **le vendredi 2 octobre 2026**, de 10h à 11h30, en visioconférence ;
- **le mercredi 7 octobre 2026**, de 14h à 16h30, à la MDPH de l'Aisne, dans la salle Espace des Solidarités (28 rue Fernand Christ 02 000 LAON)

Possibilité de s'inscrire en ligne aux liens ci-dessous :

[Bien remplir le dossier MDPH et comprendre son étude 2 octobre 2026, 10h- 11h30 VISIO-CONFERENCE – Remplir le formulaire](#)

[Bien remplir le dossier MDPH et comprendre son étude 7 octobre 2026, 14h-16h30 CONFERENCE à la MDPH– Remplir le formulaire](#)

Les dates pour novembre et décembre (présentiel et visio) seront prochainement annoncées.